

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from:/
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

LETTRE ENCYCLIQUE
DE
NOTRE TRES SAINT PERE LEON XIII
PAPE PAR LA DIVINE PROVIDENCE
AUX EVEQUES D'ECOSSE

*A Nos Vénérables Frères les archevêques et
évêques d'Ecosse*

LÉON XIII PAPE

Vénérables Frères,

Salut et bénédiction apostolique.

LE zèle de la charité qui Nous remplit de sollicitude pour le salut de Nos frères dissidents ne Nous laisse aucun repos lorsque Nous pouvons ramener dans les bras du Bon Pasteur ceux que des erreurs variées retiennent séparés de l'unique bercail du Christ. Tous les jours Nous déplorons plus vivement le malheureux sort de ces hommes si nombreux auxquels manque l'intégrité de la foi chrétienne. Aussi poussé par la conscience d'un devoir sacré, et pour ainsi dire, par le conseil et l'inspiration du très aimant Sauveur des hommes, que Nous représentons sans aucun mérite de Notre part, Nous travaillons sans relâche et par tous les moyens possibles à obtenir d'eux qu'un jour ils veuillent bien renouveler avec Nous la communion d'une seule et même foi. Œuvre importante et sans contredit de toutes les œuvres humaines la plus difficile à mener à bonne fin : Il n'appartient qu'à celui qui peut tout,

savoir à Dieu de l'accomplir. Mais pour cette raison même Nous ne perdons pas courage et Nous ne sommes pas détourné de Notre dessein par la grandeur des difficultés que la force humaine ne saurait vaincre à elle seule. *Pour nous, nous prêchons le Christ crucifié. . . Et ce qui paraît faiblesse en Dieu est plus fort que les hommes.* (I Cor. I, 23, 25.) Au milieu de tant d'opinions erronées, de tant de maux qui nous accablent ou nous menacent, Nous Nous efforçons de montrer comme du doigt où il faut chercher le salut, exhortant et avertissant toutes les nations, à lever *les yeux vers les montagnes d'où viendra le secours.* Car ce qu'Isaïe avait prédit, l'événement l'a confirmé : savoir que l'Eglise de Dieu est si élevée par sa divine origine et sa divine dignité qu'elle se montre clairement aux yeux de ceux qui la regardent. *Il arrivera dans les derniers temps, que la montagne de la maison du Seigneur sera fondée sur le sommet des montagnes, et qu'elle s'élèvera au-dessus des collines.* (Is. II. 2)

Dans ces préoccupations et dans Nos desseins, l'Ecosse a sa place, elle qui a été l'objet d'une longue et vive affection de la part de ce Siège Apostolique et qui Nous est chère à Nous personnellement. Il y a vingt ans, Nous Nous plaisons à évoquer ce souvenir, c'est à l'Ecosse que Nous avons consacré les prémices de Notre ministère Apostolique, alors que, au lendemain de Notre Pontificat, Nous avons pris soin d'y rétablir la hiérarchie ecclésiastique. Depuis lors, Vénérables Frères, Nous le disons à votre gloire, par votre concours et celui de votre clergé Nous n'avons cessé de travailler au bien de cette nation que son caractère d'ailleurs rend très propre à embrasser la vérité. Et maintenant que Nous sommes d'un âge qui nous rapproche du terme de Notre vie mortelle, Nous avons cru devoir vous entretenir encore une fois, Vénérables Frères, et donner à votre peuple une nouvelle preuve de Notre sollicitude apostolique.

Cette tempête orageuse qui s'abattit sur l'Eglise au

seizième siècle, tout en arrachant à la foi catholique un si grand nombre d'hommes à travers l'Europe, entraîna aussi la plupart des Ecossais qui avaient glorieusement conservé cette foi pendant plus de mille ans. Il nous est particulièrement agréable de reporter notre pensée sur les services éclatants que vos ancêtres ont rendus à la cause catholique. Nous Nous plaisons en même temps à Nous rappeler ces hommes nombreux certes dont le courage et les exploits ont illustré le nom de l'Ecosse. Mais aujourd'hui vos concitoyens refuseraient-ils de se souvenir à leur tour de ce qu'ils doivent à l'Eglise catholique, de ce qu'ils doivent au Siège Apostolique ? Nous rappelons des faits qui vous sont connus, et que vous avez parfaitement vérifiés. On lit dans vos vieilles annales que Ninian, un Ecossais, avant conçu dans son esprit un ardent désir de faire des progrès dans la lecture des saintes lettres, dit : " Je me lèverai, je parcourrai la mer et la terre, je chercherai la vérité que chérit mon âme. Faut-il tant de peine ? N'a-t-il pas été dit à Pierre : *Tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Eglise, et les portes de l'enfer ne prévaudront point contre elle ?* Donc dans la foi de Pierre, il n'y a rien d'amoindri, rien d'obscur, rien d'imparfait, rien contre quoi les doctrines mauvaises et les opinions perverses qui sont comme les portes de l'enfer puissent prévaloir. Et où est la foi de Pierre sinon sur le siège de Pierre ? C'est là certes, c'est là qu'il me faut aller, afin que sortant de ma patrie, de ma famille et de la maison de mon père je sois digne de voir dans la terre de vision la volonté du Seigneur et d'être protégé par son temple. " (1)

Il se dirigea donc en hâte vers Rome, plein de vénération, et lorsque, au tombeau des apôtres, il eut puisé largement à la fontaine même et à la source de la vérité catholique, sur l'ordre et avec une mission du Souverain

(1) Tiré de la vie de S. Ninian, Evêque de Candida Casa ou Galloway, en Ecosse, écrite par S. Alfred abbé de Riéal.

Pontife, il retourna chez lui, il pénétra ses concitoyens des enseignements de la foi romaine, et fonda l'Eglise de Galloway deux siècles avant que le bienheureux Augustin n'abordât en Angleterre, C'est cette même foi que S. Colon ban, cette même foi que les anciens moines établis à Iona, rendu illustre par leurs vertus si éclatantes, ont conservée avec les plus profonds sentiments de religion et ont enseignée aux autres avec le plus grand zèle. Pourquoi rappeler la reine Marguerite, la lumière et la gloire, non seulement de l'Ecosse, mais de la chrétienté tout entière ! placée au faite des grandeurs humaines, quoiqu'elle n'eut jamais soupiré pendant toute sa vie qu'après les biens immortels et divins, elle remplit le monde de l'éclat de ses vertus. Mais si elle atteignit une si excellente sainteté elle y parvint assurément par l'inspiration et l'impulsion de la foi catholique. Et Wallace et Bruce, ces lumières de votre nation, n'est-ce pas la constance de la foi catholique qui en a fait les intrépides défenseurs de la patrie. Nous passons sous silence un grand nombre d'autres citoyens très utiles à la patrie que l'Eglise comme une mère n'a jamais cessé d'élever. Nous passons sous silence les autres avantages manifestes que l'Eglise vous a apportés; assurément c'est par sa sollicitude et sous son autorité que furent ouverts ces asiles si célèbres des hautes études de St-André, de Glasgow et d'Aberdeen, c'est par elle enfin que furent établies les lois qui régissent les jugements civils. C'est pourquoi Nous comprenons, qu'il y eut des motifs suffisants pour que la nation écossaise reçût le nom très honorable de fille privilégiée du Saint-Siège.

Mais depuis lors une grande révolution s'est accomplie, chez un grand nombre la foi des ancêtres s'est éteinte. Croirons-nous qu'elle ne se réveillera jamais ? Au contraire, déjà se manifestent certains indices qui font bien augurer de l'Ecosse avec l'aide de Dieu. Nous constatons en effet que tous les jours les catholiques sont traités avec plus de douceur et de bienveillance, on n'a plus comme cela arrivait peut-être auparavant,

un mépris général des dogmes de la sagesse catholique, mais un grand nombre porte intérêt à ces dogmes et plusieurs les acceptent avec respect, les opinions perverses qui opposent un si grand obstacle à la connaissance de la vérité disparaissent peu à peu. Et plaise à Dieu que la recherche de la vérité devienne plus générale et acquiesce plus de force ; il est indubitable qu'une connaissance plus approfondie de la religion catholique, surtout si elle est puisée à sa source même et non à des sources étrangères, arrachera entièrement des âmes de semblables préjugés.

Certes il faut reconnaître à tous les Ecossais un mérite non médiocre : ils ont l'habitude d'étudier assidûment et de révéler les lettres divines. Qu'ils permettent donc à Notre affection de puiser dans cette disposition un argument pour leur propre salut. A savoir dans cet honneur qu'ils accordent aux saintes lettres se trouve un certain accord avec l'Eglise catholique, pourquoi n'y trouverait-on pas un point de départ pour un retour futur vers l'unité. Qu'ils ne refusent pas de s'en souvenir, c'est de l'Eglise catholique et non d'ailleurs qu'ils ont reçu les livres des deux Testaments ; c'est grâce à la vigilance et aux soins perpétuels de cette Eglise que les saintes lettres ont pu conserver l'intégrité à travers les siècles et toutes les agitations.—L'histoire l'atteste, depuis longtemps déjà le troisième Synode de Carthage et le Pontife romain Innocent I ont rendu un service immortel à la conservation des Ecritures. On connaît les travaux vigilants du même genre entrepris par Eugène IV et le Concile de Trente. Nous-même, connaissant les besoins de Notre époque, Nous avons fait un sérieux appel à tous les Evêques du monde catholique par une encyclique toute récente et les avons avertis soigneusement de ce qu'il fallait faire pour sauvegarder l'intégrité et la divine autorité des lettres sacrées.

En effet dans cette course rapide des esprits cultivés, il y a des hommes qui, se laissant égarer par la passion de tout scruter avec dédain, et par le mépris de l'anti-

quité, n'hésitent pas à anéantir ou du moins à diminuer la foi au livre sacré. Gonflés de l'opinion qu'ils ont de leur science et se confiant dans leur propre jugement, ils ne comprennent pas combien trompeuse est la témérité de vouloir soumettre à une petite mesure humaine les œuvres de Dieu ; et par là ils restent sourds à l'avertissement d'Augustin qui leur crie hautement : " Honore l'Écriture de Dieu, honore la parole de Dieu même cachée, que l'intelligence le cède à la piété " (2. Ps. 146. n. 12). " Il faut avertir ceux qui étudient les lettres vénérables de prier pour comprendre " (Doct. chret., liv. III, c. 37, n. 56) " Qu'ils n'affirment rien avec témérité, ni comme connu ce qui est inconnu... qu'il ne faut rien affirmer au hasard, mais parler de tout avec précaution et réserve " (In. Gen. Op. Imp.)

Pendant comme il fallait que l'Église durât toujours elle a dû être appuyée non pas sur les seules Écritures, mais encore sur une autre base. Il appartenait à son divin fondateur de veiller à ce que le trésor des célestes doctrines ne fut jamais dissipé dans l'Église, ce qui serait nécessairement arrivé s'il l'eût abandonné au jugement de chacun. Il est donc clair que dès l'origine de l'Église il y eut besoin d'un magistère vivant et perpétuel auquel fussent confiées par l'autorité du Christ soit les autres doctrines salutaires, soit l'interprétation certaine des Écritures, il fallait que ce magistère muni et comme entouré du secours assidu du Christ lui-même ne pût jamais tomber dans aucune erreur de doctrine. C'est à quoi Dieu a pourvu largement et avec la plus grande sagesse et il le fit par Jésus-Christ son Fils unique. Notre Seigneur assura l'interprétation véritable des Écritures lorsqu'il a ordonné d'abord et par-dessus tout à ses Apôtres, non pas de s'appliquer à écrire, ni de distribuer au peuple sans discrétion et sans règle les livres des anciennes Écritures, mais d'instruire tout-à-fait de vive voix toutes les nations, et de les conduire par la parole à la connaissance et à la profession de la doctrine céleste. *Allant dans le monde entier, prêchez*

L'Evangile à toute créature (Marc, XVI., 15).— Il a conféré la primauté de la doctrine à un seul, sur lequel comme sur sa base devait s'appuyer toute l'Eglise enseignante. En remettant à Pierre les clefs du royaume des cieux, il lui donna en même temps la mission de conduire les autres qui devaient s'acquitter du *ministère de la parole : confirme tes frères.* (Luc, XXII, 32). Et puisque les fidèles doivent apprendre par ce magistère tout ce qui concerne le salut, il faut qu'ils en obtiennent l'intelligence des livres divins.

Il est facile de voir combien est incertain, défectueux et incohérent le système de ceux qui s'imaginent pouvoir découvrir le sens des Ecritures avec le seul secours des Ecritures elles-mêmes. Car ce principe admis, la règle suprême d'interprétation consisterait, en dernière analyse, dans le jugement de chacun. Et alors chacun, selon les dispositions qu'il apportera à cette lecture, en raison de son caractère, de son esprit, de ses goûts et de ses mœurs, sera conduit, comme nous l'avons insinué plus haut à traduire à sa manière les mêmes passages des divins oracles. De là il résulterait nécessairement que la différence d'interprétation engendrerait des différences de doctrines et des disputes, et tournerait en matière de désordre ce qui aurait été donné pour le bien de l'unité et de la concorde.

Les faits eux-mêmes démontrent jusqu'à quel point Nous disons vrai. Car toutes les sectes qui n'ont pas la foi catholique et qui sont en désaccord au sujet de la religion entreprennent chacune pour elles-mêmes d'accommoder les saintes Ecritures et de les plier complètement à leurs idées et à leurs institutions. Tant il est vrai qu'il n'est pas de don de Dieu si saint dont l'homme ne puisse abuser pour sa perte puisque même pour les Lettres divines, comme nous en avertis sévèrement le bienheureux Pierre, *les hommes ignorants et mobiles les corrompent. . . pour leur propre perte* (2 Petr., III, 16.) C'est pourquoi Irénée, qui vivait dans un âge voisin des Apôtres, et qui était le fidèle interprète de ces derniers, n'a jamais cessé de graver cette maxime dans

l'esprit des hommes : à savoir que la connaissance de la vérité ne doit être reçue d'ailleurs que de l'institution vivante de l'Eglise : " Où est l'Eglise là est l'esprit de Dieu, et où est l'esprit de Dieu là est l'Eglise ainsi que toute grâce ; et l'Esprit est vérité. " (Adv. Haer. lib. III) " Là donc où ont été déposés les dons du Seigneur, il faut apprendre la vérité auprès de ceux qui en sont les dépositaires par la succession de l'Eglise qui remonte jusqu'aux apôtres. " (Adv. Haer. lib. IV.) Si les catholiques malgré ce qui les sépare dans l'ordre des choses civiles, se tiennent cependant unis et liés entre eux par l'amitié admirable de la foi, il n'y a aucun doute qu'ils ne doivent cette union à la vertu et à la puissance de ce magistère.

Beaucoup d'Ecosçais qui ne partagent pas notre foi aiment pourtant le nom du Christ de tout leur cœur et s'efforcent d'observer sa loi et d'imiter ses très saints exemples. Mais comment pourront-ils atteindre ce qu'ils cherchent d'esprit et de cœur, s'ils refusent de se laisser conduire et soutenir dans cet élan vers les choses célestes selon la méthode et par les moyens que le Christ lui-même a établis ? si ce n'est en écoutant la parole de l'Eglise aux préceptes de qui l'auteur même de la foi a voulu que les hommes obéissent comme aux siens : *Celui qui vous écoute, m'écoute ; celui qui vous méprise, me méprise !* Si ce n'est en demandant les aliments de la piété et de toutes les vertus à celui que le Pasteur souverain des âmes a établi pour être son vicaire à sa place en lui confiant le soin de tout le troupeau ? En attendant Nous sommes résolu de ne pas faillir à Notre rôle ; et avant tout de demander instamment à Dieu par Nos supplications qu'il daigne accorder des surcroits de grâces aux esprits déjà inclinés vers le bien. Puisse la bonté divine que nous implorons accorder à l'Eglise, mère des fidèles, cette consolation ardemment désirée de pouvoir dans un avenir prochain ouvrir son sein à tous les Ecosçais revenus *en esprit et en vérité* à la foi de leurs ancêtres. Que ne doivent-il pas espérer

de cette réconciliation avec nous ? Aussitôt resplendirait pour eux de toutes parts la vérité parfaite et absolue avec la possession des biens immenses qu'ils avaient perdus par leur séparation. Parmi ces biens il en est un, le plus excellent de tous dont c'est le plus grand des malheurs d'être privé : nous voulons dire le très saint sacrifice dans lequel Jésus-Christ, à la fois prêtre et victime, s'offre lui-même tous les jours à son Père par le ministère de ses prêtres sur la terre. C'est par la vertu de ce sacrifice que les mérites infinis du Christ nous sont appliqués, mérites produits par son sang divin qu'il a, une seule fois, répandu sur la croix pour le salut des hommes. Telle est la foi qui florissait dans toute son intégrité chez les Ecossais à l'époque où saint Colomban passait sa vie mortelle : et plus tard encore lorsque de vastes temples surgissaient çà et là, temples qui témoignent à la postérité l'excellence de l'art et de la piété de vos ancêtres. L'essence même, la nature de la religion implique la nécessité du sacrifice. C'est là en effet que se trouve le suprême élément du culte divin qui consiste à reconnaître et à révéler Dieu comme le souverain dominateur de toutes choses, sous la puissance de qui nous sommes nous-mêmes avec tout ce qui est à nous. Et en effet il n'y a pas d'autre raison, d'autre cause du sacrifice, qui pour cela est proprement appelé *chose divine*. Supprimez les sacrifices, aucune religion ne peut ni subsister ni être imaginée. La loi de l'Evangile n'est pas inférieure à la loi ancienne, elle est même beaucoup plus excellente, puisqu'elle achève, d'une manière parfaite, ce que la loi ancienne avait ébauché. Déjà bien avant que le Christ naquît, les sacrifices usités dans l'Ancien Testament signifiaient d'avance le sacrifice offert sur la croix. Depuis que le Christ est monté au ciel, ce même sacrifice est continué par le sacrifice eucharistique.

C'est pourquoi ceux-là se trompent gravement, qui repoussent ce sacrifice, sous prétexte qu'il diminuerait la vérité et la vertu du sacrifice que le Christ, attaché

à la croix, a accompli, " s'étant offert une seule fois pour expier les péchés d'un grand nombre. " (Hebr. IX, 28). Cette expiation des fautes humaines a été parfaite et absolue ; et ce n'est pas une autre expiation qui fait l'essence du sacrifice eucharistique ; c'est la même. Comme il fallait, en effet, qu'un rite sacrificatoire accompagnât la religion dans toute la suite des temps, le plan très divin du Rédempteur a été que le sacrifice consommé une seule fois sur la croix devint perpétuel et ininterrompu. La forme de cette perpétuité est celle de la très sainte Eucharistie, qui ne nous présente pas seulement une vaine figure ou un souvenir, mais la réalité elle-même, quoique sous un aspect différent ; et c'est pour ce à que l'efficacité de ce sacrifice, soit pour obtenir, soit pour expier, découle tout entière de la mort du Christ : " Du côté où se lève le soleil jusqu'au côté où il se couche, mon nom est grand parmi les nations : et l'on sacrifie en tout lieu, et une pure oblation est offerte à mon nom, parce que mon nom est grand parmi les nations. " (Mal. I, 11).

Il Nous reste maintenant à entretenir plus spécialement ceux qui professent la foi catholique, et cela, afin que, par leur concours, ils veuillent seconder en quelque chose Notre dessein. La charité chrétienne ordonne de concourir, autant que chacun le peut, au salut d'autrui. Nous demandons donc aux catholiques, avant toute chose, de ne pas cesser d'adresser, dans cette intention, de ferventes prières au Dieu qui seul peut répandre dans les esprits une lumière efficace, et incliner les volontés du côté où il veut. Ensuite, comme, pour fléchir les esprits, les exemples sont d'un grand secours, que les catholiques se montrent dignes de la vérité dont ils sont les possesseurs par un bienfait divin, et que leur vie bien réglée serve à recommander la foi qu'ils professent : *Que votre lumière luise devant les hommes, afin qu'ils voient vos bonnes œuvres.* " (Matth. V, 16). Qu'ils fassent en sorte, en même temps, par la pratique des vertus civiles, que l'on voit chaque jour de plus en

plus qu'il est impossible, sans calomnie, de dénoncer la religion catholique comme ennemie de l'Etat. Qu'ils prouvent, au contraire, que nulle autre religion ne contribue plus sûrement à la dignité et à la prospérité publiques.

Il est encore une chose qu'il convient de conserver avec grand soin, et même de fortifier davantage, en l'environnant de toutes les protections : c'est l'éducation catholique de la jeunesse. Nous n'ignorons certes pas qu'il existe parmi vous des établissements d'instruction pourvus de tout ce qui peut orner l'esprit d'une studieuse jeunesse, et où les bonnes méthodes d'étude ne font pas défaut. Mais il faut que tous vos efforts tendent à obtenir que les écoles catholiques ne le cèdent en rien aux autres ; et il ne faut pas s'exposer à ce que nos jeunes gens, à l'issue de leur éducation, se montrent inférieurs, en ce qui concerne la culture littéraire et les agréments de l'instruction, choses très honorables que la foi chrétienne réclame pour compagnes, tant pour se défendre que pour s'ornier. En un mot, l'amour de la religion et de la patrie invite les catholiques à fortifier et à développer, dans la mesure de leurs ressources, tous les établissements de ce genre qu'ils possèdent, soit pour l'instruction élémentaire, soit pour l'enseignement des sciences les plus relevées.

Il est juste, surtout, de venir en aide à l'instruction et à la formation du clergé, lequel ne peut, de nos jours, tenir dignement et utilement sa place, que s'il a reçu une culture intellectuelle des plus étendues. Nous tenons, pour ce genre de bienfaisance, à recommander plus instamment aux catholiques le collège de Blair. Ils ne doivent pas souffrir que cette fondation très salutaire, entreprise par le zèle ardent et la libéralité d'un pieux citoyen, ait à souffrir de l'interruption ou de l'abandon, mais rivaliser au contraire de générosité pour pousser de plus en plus l'entreprise et la mener bientôt à bonne fin. Soutenir cette œuvre, c'est concourir à ce que, dans presque toute l'Ecosse, les aspirants aux ordres sacrés

soient élevés dignement et d'une manière conforme aux besoins du siècle.

Toutes ces recommandations, vénérables Frères, que Nous venons de vous faire, poussé par Notre vive affection pour les Ecossais, considérez-les comme adressées tout spécialement à votre intelligence et à votre zèle. Ce zèle que vous Nous avez prouvé jusqu'ici d'une façon brillante, continuez à le déployer, afin de réaliser toutes ces choses, qui ne paraissent pas peu utiles à notre dessein. L'œuvre que vous avez en main est bien difficile, comme Nous l'avons avoué souvent, et son accomplissement dépasse les forces humaines ; mais c'est la plus sainte que vous puissiez entreprendre et celle qui s'accorde le mieux avec les plans de la divine bonté. C'est pourquoi les craintes que Nous causent cette difficulté sont peu de chose auprès de l'espoir qui nous anime, espoir que Dieu, si vous travaillez selon Nos prescriptions, ne vous ménagera pas ses miséricordieux secours.

Comme gage des célestes bienfaits, et en témoignage de Notre paternelle bienveillance, Nous vous accordons très affectueusement dans le Seigneur, à vous tous, vénérables frères, à votre clergé et à votre peuple, la bénédiction apostolique.

Donné à Rome, près de Saint-Pierre, le 25 juillet de l'an 1898, de Notre pontificat le vingt et unième.

LÉON XIII, PAPE.

NOTE. — Nous croyons devoir signaler une erreur assez grave échappée dans une traduction publiée par quelques journaux. « Notre-Seigneur a ordonné aux apôtres de ne pas écrire ; » il faut mettre « non pas d'écrire ; le texte latin porte : *nequaquam dare scriptioni operam*. La différence est notable.

L'ÉDUCATION

Œuvre éminemment sacerdotale

AVEC le mois de septembre s'opérera la rentrée des classes pour toutes nos maisons d'éducation.

Dans les écoles primaires et académiques, les couvents, les collèges, les séminaires et les universités elles-mêmes, on inaugurerà une nouvelle année scolaire qui verra se renouveler le dévouement traditionnel de ceux qui, à des titres divers, mais avec un zèle égal et infatigable, se consacrent à la grande cause de l'éducation.

Des milliers d'enfants et de jeunes gens reviendront se grouper autour de leurs professeurs, sous la bannière de l'Église, pour subir la douce et forte influence de son action éducatrice exercée par ceux que leur vocation spéciale ou l'appel honorable des supérieurs a désignés pour cette fin.

Dans notre province de Québec, c'est un bienfait inestimable que nous ne saurions trop apprécier, un privilège à peu près unique au monde, que la jeunesse studieuse, à toutes les phases de sa formation morale et intellectuelle, se trouve placée sous la direction immédiate de la religion.

Ce privilège, qui n'est que l'application d'un droit strict, et que nous sommes à même de conserver indéfiniment, a été conquis à force de sacrifices généreux et constants au moyen desquels les familles catholiques ont pu, depuis l'origine du pays jusqu'aujourd'hui, malgré l'exiguïté ordinaire de leurs ressources, faire élever leurs enfants, non seulement dans la connaissance et la pratique de leurs devoirs religieux, mais

encore de manière à leur procurer dans la société, suivant leur vocation respective, le rang et les avantages auxquels ils avaient le droit de prétendre.

Pour l'Eglise elle-même, pour ses évêques, ses prêtres et ses religieux enseignants, c'est assurément une compensation très grande offerte à leur dévouement de constater que, à tous les degrés de l'échelle sociale nos concitoyens ont été élevés par eux, leur doivent en très grande généralité le bienfait de l'éducation, et conservent pour la plupart, jusqu'à la fin de leur carrière, l'empreinte profonde laissée dans leurs âmes par cette formation religieuse.

Là est le secret de la conservation parmi nous de la foi et des traditions catholiques ; et là est pareillement toute la base de nos espérances pour l'avenir.

Il nous semble que cette double pensée doit par elle seule suffire à soutenir le courage et l'ardeur de tous ceux qui parmi nous sont à même, à raison de leurs fonctions ordinaires, de travailler à la noble cause de l'éducation, d'exercer quelque action sur la jeunesse des écoles de tous genres.

Ceci s'applique d'une manière particulière aux prêtres qui, chargés d'un ministère paroissial, sont par là même en mesure de s'intéresser activement aux écoles en mettant à profit tous les droits qui leur sont encore reconnus. La visite fréquente de ces écoles, l'enseignement personnel du catéchisme, les encouragements et les avis donnés selon le besoin aux instituteurs et aux élèves, la surveillance même des études profanes, tout peut devenir aisément œuvre de zèle sacerdotal au grand avantage des maîtres et des enfants. Ceux-ci, se sentant l'objet direct de la sollicitude pastorale, ne sauraient manquer d'éprouver en retour un amour plus grand pour l'Eglise, une reconnaissance plus vive pour

de prêtre, une ardeur plus grande pour la piété et la vertu. Aussi, l'expérience est-elle là pour le dire, la population d'une paroisse dont les écoles sont suivies de près, et prennent une bonne part du ministère pastoral, sera toujours plus religieuse et d'une conduite générale plus facile. Les parents sont d'autant plus dociles et plus respectueux pour le prêtre que celui-ci se montre plus dévoué à leurs enfants, et rien n'est en soi plus touchant, plus édifiant que de voir à l'œuvre un vénérable prêtre reproduisant en sa personne, par l'intérêt qu'il témoigne aux enfants, un des exemples les plus sublimes que nous ait laissés notre modèle à tous, Jésus-Christ.

* * *

Mais nous avons actuellement en vue un objet plus déterminé, et aussi plus élevé dans l'ordre de l'éducation.

Tout en proclamant le mérite de l'œuvre éducatrice pour tous ceux qui s'y adonnent par une libre préférence ou par les exigences de leur ministère habituel, nous portons notre pensée sur ce groupe nombreux de prêtres séculiers qu'un choix honorable et des aptitudes spéciales ont conduits dans les divers collèges et séminaires de notre province, pour y diriger les jeunes gens qui ont entrepris de faire ce qu'on est convenu d'appeler un cours d'études.

Nous n'entendons faire ici de comparaison, sous aucun rapport, entre un genre de ministère et un autre. Il est évident que tout prêtre quel qu'il soit, dès lors qu'il répond à l'appel suivant le *promitto* de son ordination, est par là même en état d'acquérir tout le mérite pouvant découler du caractère sacerdotal, et que, devant Dieu et devant l'Eglise toutes les fonctions se valent si elles sont remplies en vertu de l'obéissance hiérarchique.

Bien au contraire, c'est précisément le préjugé opposé à cette doctrine que nous venons attaquer de front, lequel consiste à dire ou à croire que le prêtre ne saurait être vraiment tel que dans l'exercice du ministère strictement paroissial et par l'administration journalière des sacrements ; que, si un évêque invite un prêtre à se dévouer quelque temps à l'éducation, en outre des sacrifices inhérents par eux-mêmes à la vocation ecclésiastique, il lui demande de renoncer plus ou moins à une vie sacerdotale pour remplir des fonctions étrangères à cette vie, ou qui n'ont avec elle que des relations éloignées et indirectes.

On voit tout de suite les conséquences désastreuses d'une pareille aberration ; combien elle peut affaiblir le zèle d'un prêtre professeur ; et combien elle peut rendre plus pénible et moins fructueuse la charge lourde il est vrai mais si souverainement importante qui lui est confiée. Or nous ne craignons point d'affirmer ceci : l'éducation de la jeunesse telle qu'elle se donne surtout dans nos collèges et séminaires constitue une œuvre éminemment sacerdotale, et nulle part ailleurs le prêtre ne saurait être plus véritablement et plus complètement prêtre que lorsqu'il se consacre à cette œuvre en union avec d'autres prêtres, et cela sans tenir compte de la fonction particulière qui lui est assignée. Bien plus, le prêtre, comme tel, n'a pas de moyen plus efficace de travailler au salut des âmes et au bonheur de son pays, aussi bien qu'à la gloire de Dieu et au bien de son Eglise

Il faut remonter à Notre-Seigneur lui-même pour retracer les premières origines et trouver le premier et le plus auguste promoteur de l'Éducation.

S'étant soumis à toutes les phases ordinaires de l'enfance et de l'adolescence, et ayant à l'égard de ceux que

le Père céleste avait préposés à sa direction, pratiqué la plus humble obéissance, il s'est fait durant sa vie publique instituteur de la jeunesse, à laquelle il voulut témoigner une affection plus sensible et un plus vif intérêt.

Ses divines paroles à ce sujet sont restées la devise éloquente et sublime de ceux qui se livrent à sa suite à ce ministère sacré ; elles expriment aussi tout l'objet qu'on doit se proposer en l'exerçant à son exemple. *Sinite parvulos venire ad me ; talium est enim regnum coelorum.* Math. XIX, 14.

On peut dire aussi que l'instruction qu'il livre au jeune homme anxieux de connaître sa voie, et la direction qu'il lui donne complètent ce même objet en y ajoutant l'étude et le soin de la vocation particulière de chacun des élèves confiés au zèle sacerdotal. *Dicit illi adolescens... quid adhuc mihi deest ? Ait illi Jesus : Si vis perfectus esse... veni sequere mei.* Math. XIX, 21.

Il a fait de plus comprendre tout le prix qu'il faut attacher aux jeunes âmes, tout le mérite qui s'attache à leur éducation, en s'identifiant avec elles, et prenant pour lui-même les soins qui leur sont donnés : *qui suscipit talem in nomine meo, me suscipit.*

Ce n'est pas assez. Jésus-Christ veut fonder son Eglise avec le sacerdoce permanent pour base et pour centre. Il réunit autour de lui quelques disciples choisis et établit, avec le premier séminaire, le collège apostolique dont il demeure le directeur, le professeur de tous les jours. Ce sont ses premiers prêtres qu'il veut instruire et former lui-même.

Les apôtres formés à l'école du Sauveur sont ainsi conduits par leur Maître jusqu'au cénacle où l'Esprit-Saint confirmera leur esprit et leur cœur dans la connaissance et l'amour. Avant de les quitter, le Maître leur donne

une mission essentiellement *éducative* ; c'est comme docteurs et pour enseigner qu'ils sont envoyés vers tous les peuples de la terre : *Euntes docete*. — Sans doute ils doivent sanctifier les âmes par l'administration du baptême et des autres sacrements ; mais après qu'ils les auront instruites, qu'ils leur auront enseigné toute la vérité qu'ils possèdent pour la communiquer aux autres ; et l'universalité des paroles du Sauveur indique assez que si l'Évangile doit être regardé comme l'objet propre et direct de leur prédication, leur droit d'enseigner s'étend beaucoup plus loin ; il comprend tout ce qui peut être affecté par le contact ou l'absence de la vérité révélée qui doit désormais pénétrer toute étude et toute science même profane. L'éducation devenait par le fait un droit inaliénable, essentiel et primordial de l'Église, et devait former l'objet des soins les plus incessants et les plus tendres du sacerdoce catholique.

Les apôtres ont suivi ponctuellement les instructions et l'exemple de leur maître ; ils ont été comme lui éducateurs avant tout, et tout en répandant partout la lumière de la Foi, ils se sont formé des disciples, des aides, des successeurs qui, dépositaires à leur tour de la doctrine et de la science, fussent capables d'instruire les autres. C'est l'histoire de chacun d'eux, c'est l'histoire particulière de saint Paul et de ses principaux élèves Tite et Timothée.

Cet esprit apostolique s'est transmis d'âge en âge à travers les siècles ; toujours l'Église, pénétrée des sentiments de son divin Fondateur, a placé au premier rang de ses préoccupations celle de l'éducation de l'enfance et de la jeunesse. C'est elle qui a créé l'école *populaire*, institution jusqu'alors inconnue, qui se greffa peu à peu sur toutes les cathédrales, sur les monastères, et les églises paroissiales ; les papes, les évêques, les fondateurs

d'Ordres, les prêtres les plus célèbres mettant leur autorité et leur génie au service de cette œuvre que les conciles donnaient de leur côté comme le fondement le plus solide et le plus durable de l'édifice de la foi et de la civilisation chrétienne.

Quels noms dans l'histoire de l'Eglise, surpassent pour le mérite et la gloire, ceux des Damase, des Grégoire le Grand, des Benoît, des Augustin, des Thomas d'Aquin, des Gerson, des Charles Borromée, des Ignace de Loyola, des Joseph Calacsance, tous des éducateurs, des instituteurs de l'enfance. Avaient-ils une âme sacerdotale les Olier, les Vincent de Paul, les Jean-Baptiste de la Salle, les Bossuet, les Fénelon, les Dupanloup, les Dom Bosco et tant d'autres ? et ont-ils cessé d'être vraiment prêtres ou même évêques parcequ'ils ont fait la classe aux jeunes gens ? N'est-ce pas plutôt par là qu'ils se sont montrés remplis de l'esprit sacerdotal, qu'ils se sont surtout montrés ce que doivent être tous les prêtres : *Ministros Christi et dispensatores Mysteriorum Dei* ? Et cette sollicitude vraiment pastorale de l'Eglise, dans ses pontifes et ses prêtres pour l'éducation, n'a-t-elle pas conservé toute sa saveur et sa force apostolique dans Pie IX et Léon XIII, les deux plus puissants soutiens de l'éducation catholique dans notre siècle ?

Au Canada, le pays par excellence de l'éducation chrétienne et du prêtre éducateur, c'est parce que le clergé a créé l'école, le couvent, le collège, qu'il a toujours été le principal promoteur et à peu près l'unique ressource de ces grandes œuvres, qu'il s'est acquis des titres impérissables à la reconnaissance publique. Le dévouement sacerdotal prodigué à l'enfance et à la jeunesse remplit nos annales ; on peut dire que chaque prêtre a contribué pour sa bonne part à ce qui est désormais la gloire de tous, bien que l'histoire de l'éducation

ationale se résume surtout, en outre des évêques, et pour ne parler que de ceux qui ne sont plus, dans les noms si connus des Curateau, des Ducharme, des Girouard, des Labelle, des Manseau, des Cazeau, des Desautels etc., ; de saints prêtres auxquels se rattache le berceau des principales maisons ouvertes à la jeunesse studieuse.

Chez nous, l'éducation a donc été particulièrement le fruit du zèle sacerdotal encouragé par l'Eglise, qui a toujours considéré cette œuvre comme de souveraine importance, et digne d'occuper le premier rang dans les préoccupations de ses ministres les plus zélés.

C'est le témoignage que nous a rendu solennellement l'illustre Léon XIII dans son immortelle encyclique *Afari vos* laquelle restera comme le code complet et définitif de l'éducation catholique en ce pays.

* * *

Les prêtres professeurs ont donc de grands modèles qu'ils peuvent imiter en toute confiance et sans craindre aucun amoindrissement de leur dignité, qui grandit au contraire de toute l'attention qu'ils apportent à remplir en esprit de foi leurs devoirs d'état.

Ceci devient plus manifeste encore si l'on considère l'objet propre de l'éducation qui est bien par lui-même le plus propre à séduire la sollicitude pastorale.

Dépositaire de la doctrine et dispensateur des dons de la grâce, le prêtre remplit ce double office par la prédication et l'administration des sacrements.

Il peut le faire, et c'est le lot commun, d'une façon générale, en s'adressant indistinctement à la foule des fidèles, et en accourant auprès de tous ceux qui requièrent sa présence ; c'est le ministère paroissial ordinaire.

Employé à l'éducation, il procède autrement. Il condense en quelque sorte son action sur des âmes déterminées, en nombre restreint, qui vivent avec lui, et reçoivent d'une manière exclusive tout le bénéfice d'un ministère constant, lequel ne s'arrête pas à la surface mais pénètre jusqu'aux fibres les plus intimes, pour faire entrer partout la lumière et la force qui devront faire de ces jeunes gens des hommes de science et de vertu.

Ce sont des âmes généralement pures, naïves, confiantes qu'il faut conserver dans la grâce, et nourrir de piété ; ce sont des intelligences qu'il faut développer, en les initiant peu à peu aux vérités dont la connaissance nous est permise ici-bas ; qu'il faut fortifier et prémunir contre les erreurs en leur préparant des armes pour combattre les sophismes de l'impiété ou de l'hérésie.

Il s'agit pareillement de cultiver dans les cœurs les bons sentiments, de leur rendre les vertus aimables et faciles, de contrôler leurs tendances et leurs affections, de leur faire éviter les faiblesses et les chutes trop communes à cet âge.

Il s'agit encore de donner la droiture aux volontés, de les habituer à l'usage légitime de leur liberté, de les détourner du mal, de les pousser vers le bien et de leur faire prendre une voie dans laquelle toute leur vie elles auront à marcher.

Il faut de plus former leurs consciences, les modeler sur les grandes règles du droit et de la justice, les habituer à la rectitude et à l'autorité pratique de leurs jugements.

Il importe enfin de travailler les caractères ; de découvrir les défauts pour les corriger ; les bonnes qualités pour les affermir ; les aptitudes spéciales pour les tourner vers leur objet dans la mesure convenable ; les talents pour les faire fructifier au centuple ; les énergies

pour les empêcher de dévier, et les appliquer exclusivement à ce qui est juste et noble ; de donner à tout cela les formes élevées et polies qui sont le propre d'une éducation vraiment chrétienne.

En un mot, celle-ci consiste à « cultiver, exercer, développer, fortifier et polir toutes les qualités physiques, intellectuelles, morales et religieuses qui constituent dans l'enfant la nature et la dignité humaine, donner à ces facultés leur parfaite intégrité, les établir dans la plénitude de leur puissance et de leur action ». (Mgr Dupanloup).

Se peut-il une œuvre plus vraiment sacerdotale ? Or cet enfant d'aujourd'hui sera l'homme de demain. Il sera toujours semblable à lui-même, selon la parole de l'Écriture : *adolescens juxta viam suam etiam cum senuerit non recedet ab ea*. C'est donc pour toute sa vie que l'éducation forme, par le travail de chaque jour, l'homme de vertu, l'homme de science, l'homme de cœur, l'homme de conscience, l'homme de caractère ; et ce n'est pas seulement pour lui-même, mais encore pour le bonheur de tous ceux sur lesquels plus tard s'étendra son influence ; car par son éducation même il est destiné à devenir un chef, à marcher à la tête de ses concitoyens. « C'est l'éducation » dit encore Mgr Dupanloup, « qui par l'influence décisive qu'elle exerce sur l'enfant et sur la famille, élément primitif de toute société, fait les mœurs domestiques, inspire les vertus sociales, et prépare des miracles inespérés de restauration intellectuelle, morale et religieuse. C'est l'éducation qui fait la grandeur des peuples et maintient leur splendeur, qui prévient leur décadence, et au besoin les relève de leur chute. » Leibnitz disait dans un sens qui heureusement ne s'applique pas à nous, qu'on réformerait le genre humain, si on réformait l'éducation ; appliquons-nous seulement le principe : nous conserverons notre peuple avec sa foi

et ses mœurs chrétiennes si nous conservons l'éducation, et c'est pour nos prêtres, selon le mot de Léon XIII, la manière la plus efficace de travailler au véritable bonheur de leur pays.

Le collège est comme un jardin rempli d'arbustes qu'on y a plantés pour y être cultivés jusqu'à leur pleine croissance. Par cette culture intensive, on fournit à chaque plante la sève généreuse, et l'on donne sans réserve tous les soins voulus pour qu'elle arrive à son plein développement et produise de bons fruits en abondance.

Alors même que l'éducation se bornerait à former des chrétiens instruits qui seront plus tard à la tête de leurs compatriotes, ce serait déjà pour le prêtre un motif puissant de voir en elle l'exercice le plus religieux du zèle sacerdotal. Mais quand on songe qu'un grand nombre d'enfants sont conduits au collège par la divine Providence qui les a choisis par une prédilection particulière, pour en faire de futurs ouvriers de la moisson évangélique, on ne peut qu'être saisi d'admiration, et pénétré de reconnaissance à l'égard du divin maître dont on devient le collaborateur intime et spécial.

Saisir les premiers signes sérieux d'une vocation religieuse ou sacerdotale ; employer ses soins à préserver ce germe précieux, le développer, le nourrir, le conduire jusqu'à son plein épanouissement, enfin préparer le prêtre futur dans le jeune homme que l'on instruit et que l'on élève ; y a-t-il quelque chose de plus grand, de plus digne du prêtre ? l'éducateur n'est-il pas alors apôtre dans toute la force de ce mot ; lui reste-t-il quelque chose à envier à ses frères dans le sacerdoce ; et n'est-ce pas plutôt ce ministère, que se partagent les prêtres de nos collèges séminaires, qui est le plus excellent et le plus digne de captiver les plus grandes âmes ?

Œuvre de zèle sacerdotal au premier chef, et de généreuse abnégation, l'éducation ne laisse pas d'offrir aux prêtres qui s'y adonnent, des avantages personnels très considérables, bien qu'ils ne soient pas toujours compris et appréciés.

Disposons d'abord de la question matérielle qui ne saurait être mise ici en ligne de compte. Le prêtre, en entrant dans les rangs du sacerdoce, a renoncé à toute attache aux biens de ce monde, pour prendre le Seigneur pour unique héritage ; et s'il n'a pas fait le vœu de pauvreté, il doit cependant, même dans le ministère paroissial, pratiquer cette vertu dont Notre-Seigneur a donné un si grand exemple. L'éducation dans nos collèges est à peu près gratuite ; les élèves ne donnant en somme que ce qu'il faut, rien de plus, pour la marche régulière des diverses institutions. Les professeurs sont rémunérés juste assez pour ne pas manquer du nécessaire ; c'est une situation pénible surtout pour les supérieurs ecclésiastiques, qui aimeraient tant à témoigner aux éducateurs prêtres leur estime particulière en leur assurant une position temporelle conforme à leurs mérites. La chose n'est pas possible ; le sacrifice du reste est généreusement accepté, et les prêtres de nos maisons d'éducation redisent avec saint Paul : *Habentes alimenta et quibus tegamur his contenti sumus.* (I Tim. 6, 8.)

Ajoutons que la roue tourne ; chacun d'eux donne aujourd'hui ce qu'il a reçu lui-même par le passé ; c'est grâce au dévouement d'autrui que nous avons pu faire nos études ; nous reversons sur d'autres la même charité, selon cette parole de l'Écriture : *Gratis accepistis, gratis date.* (Math. x, 8.)

Par là le personnel enseignant d'une maison fait œuvre doublement méritoire puisqu'il ajoute à l'éducation qui ne saurait être payée à sa juste valeur, l'aumône du

salaires qu'il mérite vraiment et dont la remise faite volontiers permet aux collègues de se maintenir et de prospérer. On y voit se réaliser la belle parole de l'apôtre :

Impendam et super impendar ipse pro animabus vestris.
(2 Cor. XII, 15.)

En retour, ces prêtres sont dégagés des préoccupations domestiques ; ils n'ont pas à s'inquiéter du lendemain ; ils mettent en pratique, pour l'avantage du ministère qu'ils remplissent, la recommandation du Sauveur : *Nolite ergo solliciti esse dicentes : quid manducabimus...* (Math. VI, 31.)

Admettons encore que l'éducation de la jeunesse offre par elle-même peu de joies, de consolations sensibles, et disons le mot, généralement peu d'attrait. Il faut de la patience, du courage et une bonté inaltérable pour travailler ainsi, toute une année durant, sur un petit peuple léger, volage, insaisissable, peu reconnaissant, souvent même ingrat ; c'est un ministère obscur, difficile, désagréable parfois, quand il n'est pas rendu tout à fait pénible ; d'autant plus que les mêmes professeurs ont peu de temps les mêmes élèves sous leurs soins, et que les fruits de leur ministère actuellement imperceptibles ne parviendront que plus tard à leur maturité ; *alius est qui seminat et alius est qui metit.* (Jo. IV, 37). Le prêtre éducateur est donc ordinairement privé de la satisfaction inhérente sous ce rapport au ministère paroissial proprement dit.

Ceux qui ont porté pendant de longues années le poids du professorat peuvent dire, cependant, que Dieu leur accorde souvent une jouissance véritable qu'ils acceptent comme une récompense temporelle de leurs travaux. C'est quand leurs élèves, après avoir quitté les bancs du collège pour entrer dans une carrière quelconque se montrent fidèles à l'éducation reçue, et font honneur par leur conduite et leurs succès à leurs maîtres et à leur *Alma Mater*. Ceux-ci ne sauraient, sans une certaine fierté de bon

aloï, voir se former d'année en année, la couronne de leurs dignes et chers élèves, qui sont toute leur gloire.

D'ailleurs, pour des âmes apostoliques oublieuses d'elles-mêmes, et ne s'attachant qu'à l'œuvre qu'elles poursuivent et au bien général dont elle est la source, il y a une jouissance intime d'un ordre très élevé.

La vie de communauté menée par les prêtres dans les collèges est aussi pour eux un sacrifice de tous les jours ; c'est d'elle qu'il a été dit : *Maxima poenitentia*. Surtout pour ceux qui, nullement astreints par les vœux ordinaires de religion, la pratiquent uniquement par obéissance sacerdotale et pour mieux remplir la grande charge de l'éducation. Toutefois, pour des hommes animés du même esprit et soutenus par le même désintéressement, il y a du bonheur à vivre ensemble, à mettre en commun leurs talents, leurs travaux, pour faire tout converger vers la même fin qui devient alors l'œuvre de chacun parce qu'elle est l'œuvre de la communauté. Cette union des esprits et des volontés, pour peu qu'elle soit cimentée par la charité sacerdotale, donne une force irrésistible à l'action commune, et assure le succès des efforts de chacun. C'est vraiment là la triple chaîne que rien ne saurait briser ; c'est aussi la réalisation de ces belles paroles : *Ecce quam bonum et quam jucundum habitare fratres in unum*. Cette communauté de vie et de dévouement amène la communauté des mérites, et c'est pour cela qu'il faut peu s'inquiéter de la charge particulière qui nous est assignée ; il n'en est point de banale ou de médiocre importance. Sur un vaisseau, quand l'équipage est bien organisé, tous ceux qui le composent contribuent à la sécurité et à la marche régulière du navire ; de même dans un collège, que l'on soit supérieur, directeur, préfet des études, économe, professeur ou maître d'étude et sur-

veillant, peu importe ; on remplit une fonction sans laquelle il manquerait un rouage nécessaire au bon fonctionnement de l'ensemble, on occupe donc toujours un poste *de confiance*.

Les efforts individuels se confondent dans l'action commune qui décuple leur valeur, et aussi leurs mérites ; dans une sphère restreinte, c'est l'application du dogme de la communion des saints : *Melius est duos esse simul quam unum ; habent enim emolumentum societatis suae.* (Eccl. V. 9, 12). C'est précisément cette concorde des volontés, cette harmonie des efforts qui donne à nos maisons d'éducation leur stabilité et assure leur succès.

Le personnel d'un collège forme une société spirituelle à mises égales, à fonds commun, et à dividendes égaux, parce qu'il y a chez tous ceux dont il est composé égale bonne volonté.

Pourquoi n'ajouterions-nous pas que cette communauté de vie parmi les prêtres des collèges ecclésiastiques est pour eux comme un prolongement de la vie menée au grand séminaire ; qu'elle les protège contre les dangers de l'isolement ; qu'elle les confirme dans la grâce de leur vocation en les établissant dans un milieu sacerdotal, au sein d'une atmosphère de piété, et de science, dans laquelle se poursuivent et se perfectionnent leurs études, non plus seulement par les livres, mais par la communication journalière et réciproque des connaissances acquises par chacun.

Concluons :

L'éducation de la jeunesse a toujours été considérée par l'Eglise comme une chose de première importance ; elle n'a jamais cessé d'occuper l'attention et le zèle des pontifes et des prêtres les plus saints et les plus éclairés ; l'objet qu'elle poursuit justifie amplement cette préoccupation, et le prêtre qui s'y livre en retire pour lui-même d'immenses avantages.

O vous ! prêtres jeunes ou anciens qui êtes appelés à vous dévouer dans nos collèges et séminaires, à élever la jeunesse, vous faites une œuvre grande, noble, sublime. Aujourd'hui surtout, plus que jamais l'Eglise est en butte aux assauts les plus terribles ; on s'acharne contre elle de toutes parts ; on l'attaque par tous les moyens ; on dirait que dans cette lutte suprême, l'enfer réunit toutes les armes suscitées par lui à tour de rôle dans le cours des siècles. Mais c'est surtout la jeunesse qui est le champ de bataille de l'erreur contre la vérité ; du mal contre le bien ; aussi voit-on dans le monde entier, les méchants conspirer pour ravir à l'Eglise les enfants en lui enlevant peu à peu le moyen de les élever. Prêtres-éducateurs : vous êtes au premier rang des croisés de la Foi et de la Religion ; protecteurs de l'enfance et de la jeunesse studieuse, l'Eglise a ses yeux sur vous, elle compte sur votre dévouement ; elle sait que, pas plus que vos devanciers, vous ne faillirez à la tâche.

Acceptez généreusement la charge que vous désigne l'obéissance sacerdotale ; acceptez de même l'emploi spécial que requièrent de vous les besoins de la maison où vous êtes appelés : mettez à remplir vos fonctions tout ce que vous avez de piété, de talent et d'énergie ; évitant toute routine, commençant chaque journée comme si elle dépassait les autres en importance pour vous et vos élèves. Que la pensée du bien que vous faites à l'Eglise dans la personne de ses futurs ministres, à la société dans ses futurs citoyens, soutienne et ravive sans cesse votre courage ; et souvenez-vous toujours que l'éducation est une œuvre éminemment sacerdotale et qu'elle demande pour être bien conduite, la mise en acte, tous les jours, du zèle le plus éclairé, du dévouement le plus infatigable.

Prenez pour vous ces belles paroles que saint Augustin adressait aux chefs de famille de son temps et qui s'appliquent à bien plus forte raison aux prêtres éducateurs.

Pro Christo et pro vita aeterna suos omnes admoneat, doceat, hortetur, corripiat, impendat benevolentiam, exerceat disciplinam et in domo sua ecclesiasticum et quodammodo episcopale implebit officium ministrando Christo ut in aeternum sit cum ipso.

† JOSEPH MÉDARD,
Evêque de Valleyfield.

UNE LETTRE DU PAPE

SA Sainteté Léon XIII vient d'adresser la lettre suivante au R. P. Charmetant, le si dévoué directeur général de l'œuvre d'Orient :

A Notre cher fils Félix Charmetant, protonotaire apostolique

LÉON XIII, PAPE

Cher Fils, salut et bénédiction apostolique,

Déjà, à l'occasion de vos lettres, Nous avons tenu à vous adresser Nos félicitations méritées pour le zèle que, depuis longtemps, vous déployez en faveur des Arméniens.

Ce que vous avez réalisé depuis, par un constant labeur, pour le bien de cette malheureuse nation, témoigne surabondamment combien étaient opportunes ces louanges dont vous avez été l'objet de Notre part. Rien assurément n'est plus conforme à la charité chrétienne que cette œuvre que vous avez courageusement entreprise et vaillamment exécutée.

Continuez donc ce que vous avez commencé, et soyez certain que vos travaux sont approuvés par Nous qui entourons d'une si vive affection les populations de l'Arménie.

Entre temps, recevez comme gage des trésors divins et comme témoignage de Notre amour la bénédiction apostolique que Nous vous accordons volontiers dans l'effusion de Notre cœur.

Donné à Rome près Saint-Pierre, le 18 juillet 1898, de Notre pontificat la vingt-et-unième année.

LÉON XIII, PAPE.

DECRETS ET SOLUTIONS

Evocation des âmes des défunts

Très Saint Père,

TITIVS, excluant positivement toute convention avec l'Esprit mauvais, a l'habitude d'évoquer les âmes des défunts. Voici sa manière de procéder. Lorsqu'il est seul, sans autre préambule, il adresse une prière au Chef de la Milice Céleste, pour en obtenir la permission de communiquer avec tel esprit déterminé. Quelques instants se passent, pendant lesquels ils préparent sa main à écrire ; bientôt, il la sent mouvoir et se trouve ainsi averti de la présence de l'esprit. Il lui expose ce qu'il désire connaître, et la main écrit la réponse aux questions. Les réponses sont en tout conformes à la foi et à l'enseignement de l'Eglise sur la vie future. Ordinairement elles exposent l'état où se trouve l'âme de tel ou tel défunt, le besoin qu'elle a de suffrages, des plaintes sur l'ingratitude des parents, etc.

Après cet exposé, on demande si la manière d'agir de Titivus est licite.

Feria IV, die 30 Martii 1898.

*In Congregatione Generali S. R. et U. Inquisitionis...
iidem EE. ac RR. Patres Respondendum Mandarunt :*

Uti exponitur, non licere.

Feria vero VI, die 1 aprilis ejusdem anni, in solita audientia. . . SSmus resolutionem EEmorum Patrum adprobavit.

I. Can. MANCINI, *S. R. et U. Inquis. Not.*

A PROPOS D'UN MARIAGE MIXTE

L'*Osservatore Romano* a publié dans son numéro de vendredi la note suivante :

Le Saint-Siège a été informé que le curé de Saint-Etienne, à Vienne, s'est permis de marier, le 30 juillet, avec la pompe religieuse, la princesse Dorothée de Cobourg, catholique, avec le duc Ernest de Schleswig-Holstein, luthérien, bien qu'il fût notoire que celui-ci n'a pas donné les gages nécessaires pour l'éducation catholique de tous ses fils.

L'*Osservatore Romano* est autorisé à déclarer que le Pape regrette vivement ce fait, soit parce qu'il n'est pas d'usage de dispenser de l'obstacle de la religion mixte sans qu'on donne les gages susdits, qui sont de droit naturel et divin, soit parce qu'on ne consent jamais dans les mariages mixtes aucun rite religieux. Si, quelquefois, pour éviter des maux très graves, on tolère de tels mariages pour ceux qui, obstinément, refusent d'obéir aux lois de l'Eglise, cela est fait avec l'expresse injonction au curé de prêter une assistance purement passive, sans aucun signe de religion pour relever l'acte. L'Eglise n'approuve pas les mariages semblables, mais elle les déteste et les condamne.

BIBLIOPHIE

MÉDITATIONS POUR TOUS LES JOURS DE L'ANNÉE SUR LA VIE DE NOTRE-SEIGNEUR JÉSUS-CHRIST, par le R. P. Julien Hayneuve, de la compagnie de Jésus. Abrégé à l'usage du clergé et des fidèles, par J. M. Guillemon, prêtre de la compagnie de Saint-Sulpice. 4 volumes in 18 Jésus : 12 fr. Librairie CH. Poussielgue, rue Cassette, 15, Paris.

Son Éminence le cardinal Richard, archevêque de Paris, a daigné approuver le travail de M. Guillemon, et croit « que les Méditations du Rév. P. Hayneuve, mises à l'usage des prêtres et des fidèles, seront très utiles pour faire croître dans les âmes chrétiennes et sacerdotales la connaissance et l'amour de Notre-Seigneur Jésus-Christ. »

OBITUAIRE

S. Em. le cardinal SYLVESTRE SEMBRATOVICZ, archevêque de rite grec-ruthène de Lemberg (Gallicie), décédé dans cette ville, le 4 août, à l'âge de soixante-deux ans. Le vénérable défunt était né le 3 octobre 1836 à Dosanique, dans le diocèse de Przemysl (Gallicie), et avait été créé et publié au consistoire du 29 novembre 1895, cardinal prêtre du titre de Saint-Etienne du Mont-Cœlio.
